



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze juin à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 09 juin 2023 se sont réunis sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Étaient présents : M. Lionel FAYE, MAIRE - M. Patrick PÉREZ - M. Bernard CAPDEPUY - Mme Patricia SIMON, adjoints - Mme Christiane FRANCESCHIN - Mme Corinne CASTAING - Mme Muriel JOUNEAU - M. Philippe CRETOIS – Mme Florence GIROULLE - Mme Marie-Christine KERNEVEZ - M. Gérard PAILLOUX, CONSEILLERS.

Pouvoirs de :

Mme Sylvie CARLOTTO à Mme Christiane FRANCESCHIN

M. Patrick SIMON à M. Lionel FAYE

Mme Odile LOAEC à Mme Muriel JOUNEAU

M. Emmanuel FUENTES à M. Patrick PÉREZ

Mme Sandrine DUCHEMIN PINCOS à M. Bernard CAPDEPUY

Mme Corinne DEJOUS à Mme Corinne CASTAING

Mme Beatrix FEY à Mme Marie-Christine KERNEVEZ

Absent excusé : M. Joël ANTOINE

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné Mme Christiane FRANCESCHIN, secrétaire de séance.

* * *

Délibérations prises :

- 1- Élévateur de la salle des fêtes : protocole d'accord avec la société 3MC (n°35/2023)
Approuvé à l'unanimité
- 2- Autorisation de remboursement des sinistres en dessous de 500€ (n°36/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 3- Adhésion au service de contrôle de conformité des autorisations d'urbanisme – PETR Cœur Entre Deux Mers (n°37/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 4- Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication (n°38/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 5- Nouveau Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération bordelaise (n°39/2023)
Avis favorable avec réserves à la majorité
- 6- Adhésion à l'association Aux près des Cuisiniers dans le cadre du Plan alimentaire territorial porté par le Pôle territorial Cœur Entre Deux Mers (n°40/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 7- Tarifs de restauration scolaire (n°41/2023) **Approuvé à l'unanimité**

A partir du 1^{er} septembre 2023

Famille de 3 enfants et plus	3.10 €
Famille de 1 ou 2 enfants	3.35 €
Repas occasionnels	4.70 €
Adultes	5.90 €

- 8- Remboursement à M. le Maire des frais d'hébergement du site internet communal (n°42/2023) **Approuvé à l'unanimité**

- 9- Mandat spécial au profit de M. le Maire dans le cadre du déplacement à Polla (Italie) (n°43/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 10- Mise à jour du tableau des voies communales (n°44/2023) **Approuvé à l'unanimité**
Suppression de la voie communale : rue André Berry
Ajout de voies communales : allée Rosa Bonheur – allée des Fleurs – allée du Jardin du Poète – rue Ville sur Haine
- 11- Convention de remboursement à la CDC de la contribution aux Services Gironde Numérique (n°45/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 12- Convention de remboursement à la CDC de la contribution au SDIS de la Gironde (n°46/2023) **Approuvé à l'unanimité**